

<https://www.aefinfo.fr/depeche/706415>

Cyril Duchamp

8 min read

## Normandie : la rectrice fait le point sur les nouvelles mesures de la rentrée, dans un contexte de baisse des effectifs

La mise en place des groupes de niveaux au collège, des classes préparatoires au lycée ou encore de la réforme de la voie professionnelle dans l'académie de Normandie devra se faire dans un contexte de suppressions de postes, "compensées" pour ces différentes mesures, selon la rectrice Christine Gavini, interrogée par AEF info fin janvier 2024. Les baisses sont expliquées par une diminution démographique constante depuis plusieurs années, ce qui "oblige à faire des choix" en recourant à des R.P.I ou à des fusions d'établissements. Le ministère a ajouté des moyens humains qui, selon la rectrice, "devraient suffire" par exemple pour constituer les groupes de niveaux alors que des parts d'élèves concernés varient de 6 % à 60 % en classe de 6e selon les établissements.



Le rectorat de Normandie, à Caen CC-By- - Cyril Duchamp

**AEF info : Les suppressions de postes pour la rentrée 2024 apparaissent conséquentes dans l'académie de Normandie : 110 dans le primaire, 93 dans le secondaire... Quelles conséquences sur les établissements ?**

**Christine Gavini** : Aux chiffres mentionnés dans le projet de loi de finances, le ministère a ajouté un certain nombre de moyens pour mettre en place différentes mesures comme les groupes de niveaux au collège, les classes préparatoires au lycée ou encore pour la réforme de la voie professionnelle. Dans le 2nd degré, les 93 suppressions de postes prévues au départ sont compensées par 54 E.T.P. et par des heures supplémentaires, avec en définitive une réduction de 60 postes.

Ceci s'explique par la baisse démographique. La Normandie perdait environ 5 000 élèves par an dans le 1er degré depuis 5 à 6 ans, nous en attendons 3 600 de moins à la rentrée prochaine. Si cette baisse ralentit, elle se ressent maintenant dans le 2nd degré qui compte 800 élèves de moins, en particulier dans les collèges de la Manche où certains établissements n'ont plus que 120 élèves, ce qui, en plus d'entraîner une forte dispersion des moyens, pose de réelles difficultés en termes de dynamique pédagogique.

Les dotations accordées par le ministère ne sont pas strictement proportionnelles à cette baisse des effectifs constatée dans l'académie, et d'ailleurs le nombre d'élèves par classe continue de diminuer. Cela nous oblige cependant à faire des choix. Ainsi, nous travaillons avec les collectivités sur la question des réseaux d'écoles, en Seine-Maritime notamment, et sur les problématiques des collèges dans la Manche pour regrouper les moyens : RPI dans le 1er degré, fusions dans le 2nd degré, par exemple à Vire (Calvados). Il y a aussi des fusions collège-école, comme le campus de Mesnil-en-Ouche dans l'Eure. Dans la Manche, où existe une politique d'implantation de collèges par canton, la difficulté est en particulier la situation des enseignants en service partagé, qui n'est pas idéale.



**Christine Gavini, rectrice de l'académie de Normandie**

**| Académie de Normandie**

**AEF info : Une des nouveautés pour la rentrée 2024 est la mise en place des groupes de niveaux au collège ([lire sur AEF info](#)). En Normandie, quels sont les établissements concernés ? Comment seront constitués les groupes d'élèves, et quel accompagnement pour les enseignants mobilisés ?**

**Christine Gavini :** Tous les établissements sont concernés par cette mesure, pour des mises en place de groupes de niveaux en classes de 6e et de 5e. En Normandie, nous constatons de très importantes différences entre les collèges puisque les parts d'élèves concernés par ces groupes de niveaux varient de 6 % à 60 % en classe de 6e selon les établissements. Il s'agit bien d'organiser les enseignements afin de mieux accompagner la situation de chaque élève, sur la base des résultats individuels obtenus par les élèves et non leur appartenance à un établissement situé en R.E.P. Seront pris en compte les résultats obtenus lors des évaluations nationales en début de 6e, comme le test de fluence en français par exemple, et sur la base des résultats de l'année scolaire de 6e pour les groupes des classes de 5e.

Ces groupes de niveau sont pensés comme flexibles, de telle sorte qu'un élève puisse en sortir et changer de groupe, par exemple après un mois ou un trimestre, selon ses besoins. Tous les enseignants de Lettres et de mathématiques sont mobilisés, et pour les

groupes à effectif réduit de 15 élèves, des enseignants volontaires travailleront avec eux. Les moyens fournis par le ministère devraient suffire pour constituer tous les groupes de niveaux voulus dans les collèges. Nous gérerons ensuite au cas par cas les collèges qui accueillent le plus d'élèves en difficulté. L'heure qui était consacrée à l'enseignement de technologie pourra être utilisée sur les groupes de niveau.

Concernant l'accompagnement des enseignants, un groupe de travail piloté par la DASEN de Seine-Maritime va déterminer des propositions d'organisation et des propositions pédagogiques. Des ressources seront proposées aux enseignants qui accueillent les élèves les plus en difficulté, ainsi que des formations inscrites au programme académique de formation (PRAF). Les enseignants assurent déjà ce travail de différenciation ; il sera réalisé avec des élèves répartis en groupes plus homogènes.

**AEF info : Autre mesure souhaitée par le gouvernement, l'accueil élargi des collégiens de 8 heures à 18 heures ([lire sur AEF info](#)). Quels sont les établissements concernés et comment cela va-t-il se mettre en place ?**

**Christine Gavini** : Le dispositif est déjà expérimenté dans un collège de Rouen qui préfigure cette organisation. Il sera mis en place à la rentrée dans tous les établissements des REP et REP+ de l'académie. Nous voulons renforcer sur ces territoires la présence de l'école, qui doit être la plus ouverte possible. Il existait déjà les stages de réussite pendant les vacances, nous aurons-là une plage horaire plus grande, notamment pour les familles qui travaillent tôt ou terminent tard. Ce sont des besoins qui sont remontés des expériences de cités éducatives notamment ([lire sur AEF info](#)), pour des élèves qui sortent à 16h30 mais restent seuls chez eux.

L'objectif est ici de coupler des activités à fort contenu pédagogique, comme les séquences de "devoirs faits", des outils méthodologiques à fournir aux élèves, et une ouverture culturelle, sportive. Les cités éducatives sont préfiguratrices du lien avec les associations, l'accueil élargi introduit un temps supplémentaire, et nous empruntons aussi aux cités éducatives des financements : après 45 minutes de "devoirs faits", suit un goûter financé au titre des cités éducatives puis des activités associatives avec des structures déjà mobilisées.

**AEF info : Emmanuel Macron a dit souhaiter que le théâtre soit rendu obligatoire dès la rentrée prochaine au collège ([lire sur AEF info](#)). L'académie s'y prépare-t-elle**

**déjà ?**

**Christine Gavini** : Il existe déjà des expérimentations intéressantes autour du théâtre dans l'académie de Normandie, avec en particulier un groupe d'inspectrices qui a mis en place dans certains collèges, parmi les plus défavorisés, des "ateliers-théâtre", ainsi que des "ateliers-éloquence". Les premières évaluations montrent une différence positive de résultats obtenus au DNB entre des élèves qui ont suivi ou non ces ateliers. Le constat est fait que le théâtre permet notamment de mettre l'élève en confiance.

**AEF info** : Il a également été décidé de mettre fin à la pratique des correctifs académiques, consistant à relever l'ensemble des moyennes obtenues par les élèves, pour s'aligner sur les résultats des autres académies ([lire sur AEF info](#)).  
**Celle de Normandie est-elle concernée ?**

**Christine Gavini** : Un correctif académique était effectivement pratiqué afin de faire en sorte que le plus d'élèves possibles décrochent le brevet. Ce correctif a toujours été assez faible parce que les élèves normands ont plutôt de bons résultats au ~~DNB~~ alors qu'ils sont plus faibles que la moyenne nationale aux évaluations d'entrée en 6e, ce qui montre qu'un travail conséquent est fourni au collège. Nous travaillons avec la division des examens et concours pour établir des projections à partir des résultats observés les années précédentes.

Generated with Reader Mode